

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E

D É P A R T E M E N T du C H E R

C O M M U N E de B E N G Y - s u r - C R A O N

E X T R A I T du R E G I S T R E  
des D É L I B É R A T I O N S du C O N S E I L M U N I C I P A L

Nombre de membres afférents au conseil : 15

Date de la convocation : 22/05/2024

Nombre de membres en exercice : 13

Date d'affichage : 22/05/2024

Nombre de membres votants : 11

Suffrages exprimés : 12

S É A N C E DU M A R D I 28 M A I 2024

D é l i b é r a t i o n n ° 0 6 / 2 8 - 0 5 - 2 0 2 4

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 28 mai, à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la mairie de Bengy-sur-Craon, sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire.

**PRÉSENTS** : M. Denis DURAND, maire, Mme Ghislaine LEGROS, M. Guy GAUDRY, M. Christian MATHAULT et Mme Cécile GRESSIN, adjoints, M. Adrien LASTERNAS, M. Julien DUCHALAIS, Mme Bernadette GRIPPON, M. Arnaud COUSIN, Mme Ghislaine ARPINO et Mme Anne VIGIER.

**EXCUSÉS** : M. Jean-François GARREAU, Mme Virginie SERGEANT.

**POUVOIRS** : M. Jean-François GARREAU à M. Christian MATHAULT

Mme Ghislaine LEGROS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION** : EXTENSION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES.

Le conseil municipal, par délibération en date du 26 mars 2024 a décidé d'étendre les zones d'accélération des énergies renouvelables, adoptées le 30 janvier 2024, aux parcelles cadastrées section A n°118, 280, 309, 327 et 431 pour tout projet de méthanisation.

Or, il s'avère que la parcelle cadastrée section A n° 309 n'existe pas et qu'il convient d'y intégrer par la parcelle cadastrée section A n° 439.

A l'unanimité et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition.

Adopté par :

12 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le maire,

La secrétaire de séance,

M. Denis DURAND.

Mme Ghislaine LEGROS

Le 21 JUIN 2024

Le 21 JUIN 2024

Diffusion sur le site internet de la commune le 21 JUIN 2024

Transmis au contrôle de légalité le 21 JUIN 2024